

Le Garnach'infos

Le bulletin municipal de La Garnache



" Agathe "

Photographie élue préférée des visiteurs de
l'Expo Photo de l'image Carnachoise



Ville de La Garnache



villedelagarnache

N°52

MARS - AVRIL 2025



Le mois en images	4
La minute Garnachoise	6
Nos dispositifs pour accompagner les jeunes	7
L'Actu des Assos	8
Des PFAS à La Garnache ?	10
EHPAD : les travaux avancent	12
Forces vives économiques	14
Agenda	15
Quel nom pour notre complexe sportif ?	17
Conseil Municipal & État civil	18

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi : 8h45 à 12h15 - 13h45 à 18h
Samedi de 9h à 12h15

Mairie : 02 51 93 11 08 - contact@lagarnache.fr
Numéro d'astreinte des élus : 06 83 58 59 99
Challans Gois Communauté : 02 51 93 56 73
Urgence médicale : 15 • **Pharmacie de garde** : 3227
Pompiers : 18 • **Gendarmerie** : 02 51 68 07 39 (ou le 17)
Saur (eau potable) : 02 53 59 40 00 • **ENEDIS** : 02 44 21 11 48

Édito

Impôts, on ne change rien et ça change tout !

Chères Garnachoises, chers Garnachois,

C'est en 2013 que vos impôts communaux ont été augmentés pour la dernière fois. Depuis, l'équipe municipale installée en 2014 n'a jamais changé les impôts fonciers communaux. Vos élus ont fait un choix fort et clair : ne pas augmenter les impôts locaux.

Cette décision, nous la prenons chaque année avec conviction et sérieux.



Conviction, parce que nous savons que cette **décision courageuse** a un impact direct sur le **pouvoir d'achat** de chacun et donc dans votre vie de tous les jours. Nous pensons aussi qu'en France il y a suffisamment de prélèvements obligatoires et qu'il faut **savoir se débrouiller** avec ce que nous avons, sans toujours aller chercher dans les poches des contribuables. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, malgré les hausses de prix ou d'impôts un peu partout, nous restons et resterons fidèles à cet engagement fort. Maintenir des taux d'imposition bas, et quasi les plus bas de notre territoire, c'est notre manière à nous de protéger, à notre échelle, vos finances.

Sérieux, car cela nécessite une grande **rigueur de gestion, de fonctionnement et de défense** de nos **finances publiques** au quotidien. Ce n'est pas toujours simple ou facile, bien sûr, mais c'est bien cela œuvrer pour l'intérêt général. Les besoins sont bien là et il faut se battre au quotidien pour **dépenser moins pour dépenser mieux**. Car **les projets se poursuivent** et il faut **les réaliser**, et, les ressources, elles, ne sont pas infinies.

Nous avons **choisi et assumons de faire avec ce que nous avons**. Pas par résignation, mais par principe : on peut faire bien, et même mieux parfois, sans dépenser plus. > Il faut pour cela **parier sur la valeur la plus importante, la valeur humaine qui permet la créativité, le courage, les énergies, les solutions, l'engagement...**

Cela veut dire aussi **qu'il faut garder son cap, faire des choix, fixer des priorités, renoncer à certaines choses pour en réussir d'autres**. Cela veut dire aussi **travailler avec rigueur, éviter le gaspillage, chercher des solutions concrètes et durables**.

Bref, gérer la commune comme on gérerait un foyer : avec bon sens, en bon père de famille.

Nous ne disons pas que tout est ainsi parfait. Mais nous pouvons vous assurer que chaque euro est défendu avec responsabilité, qu'il est utilisé avec attention, dans l'intérêt de tous les Garnachois.

C'est surtout en procédant de la sorte que les investissements pour des équipements publics peuvent se réaliser.

Rien n'est magique ou facile à faire et c'est en **travaillant et en défendant durement le budget communal** que l'on peut réaliser dans l'intérêt de La Garnache : un centre de santé communal, un accueil de loisirs plus grand, un nouveau forum pour les jeunes, une médiathèque, de nouvelles salles sportives, des pistes cyclables, de nouveaux commerces, un village senior avec de nouveaux services, des équipements pour tous...

Ainsi, **ne pas modifier les taux des impôts locaux** a un réel et considérable impact dans votre quotidien, **pour votre pouvoir d'achat**. Comptez sur nous pour **continuer à œuvrer** sans changer ces et nos valeurs.

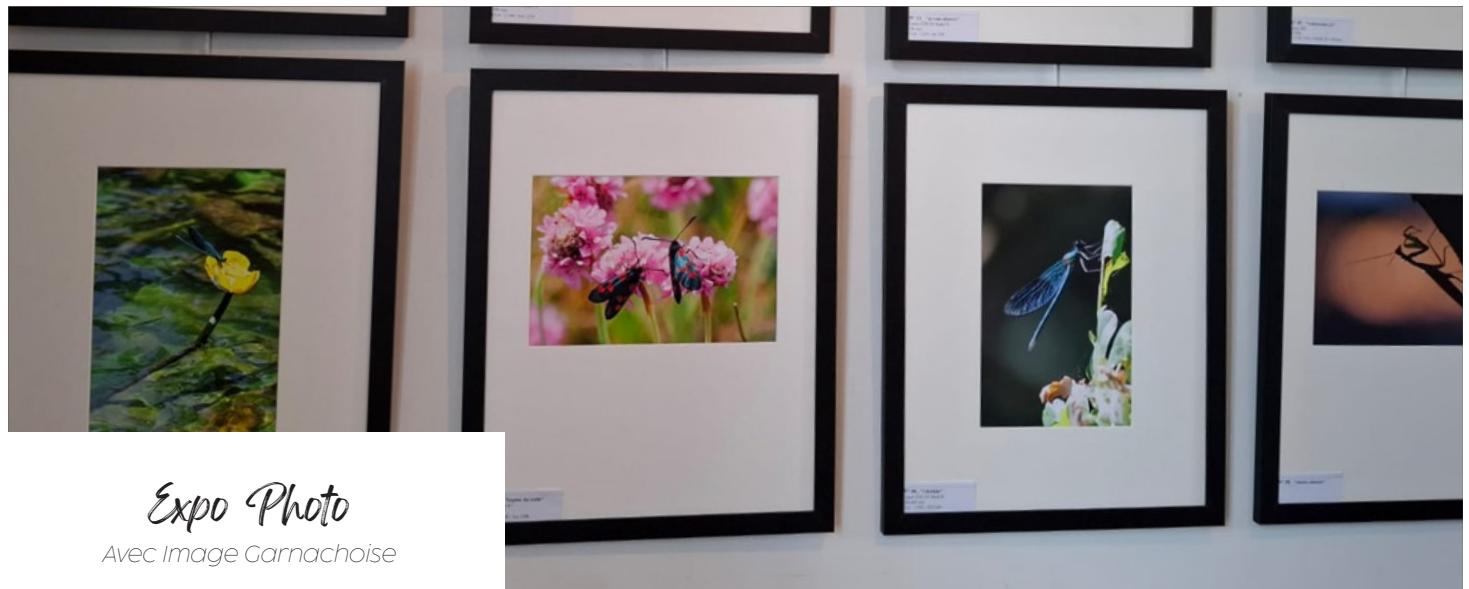
François PETIT, Maire de La Garnache

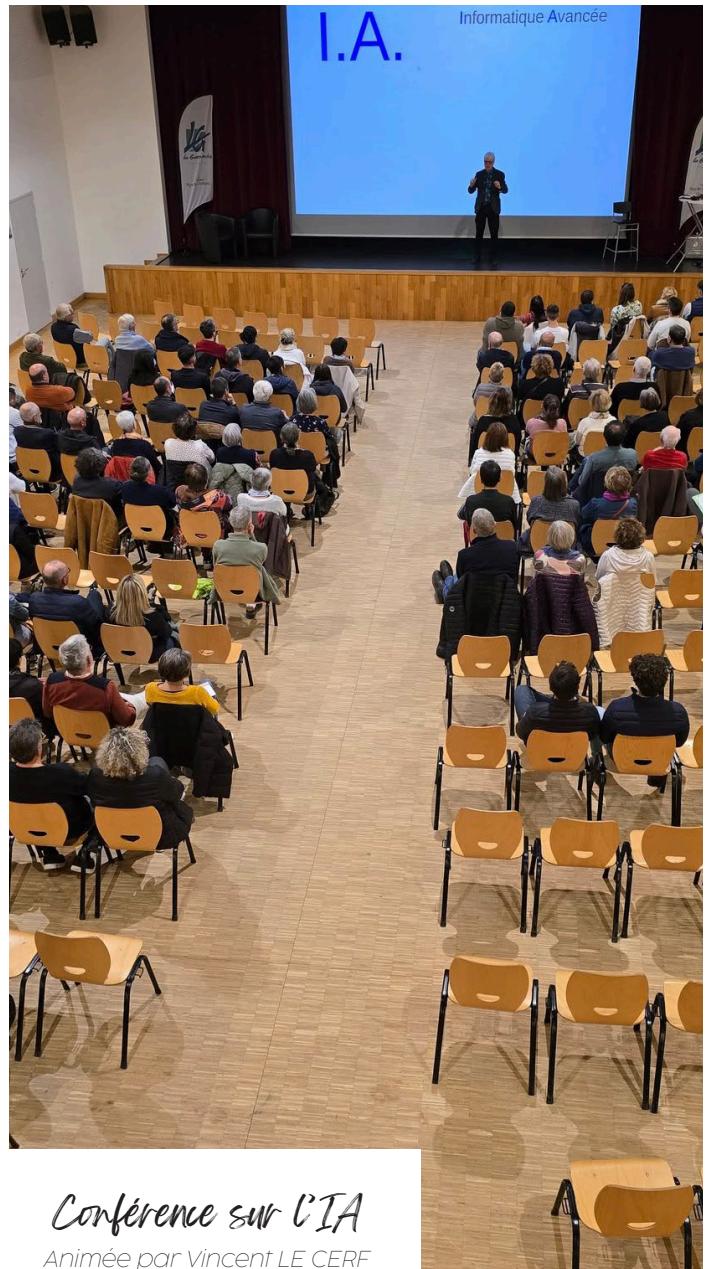
Édition : Commune de La Garnache • **Directeur de la publication** : François PETIT • **Rédacteurs, concepteurs** : Stéphanie CHEVRIER, Antoine CARTRON, Service communication • **Création et maquette** : Service communication de la Mairie de La Garnache • **Crédits photos** : Commune de La Garnache, Associations, Pixabay, Flaticon, Freepik • **Tirage** : 3 200 exemplaires • **Impression** : Imprimerie du Bocage

Distribution par les jeunes dans le cadre de l'opération Gagne ton argent de poche et/ou par les élus et agents • Exemplaires également disponibles en Mairie, sur notre site web et chez vos commerçants locaux.

Toute reproduction, même partielle de ce document est interdite - Ne pas jeter sur la voie publique

LE MOIS en images





LA MINUTE *Garnachoise*

Nouveau columbarium au cimetière

Dans le but d'offrir un nouvel espace de recueillement et de mémoire aux familles de la commune, un nouveau columbarium a récemment été installé dans le nouveau cimetière de La Garnache. Cet aménagement moderne répond à une demande croissante pour des solutions d'inhumation alternatives, permettant ainsi aux familles de conserver les cendres de leurs proches dans un lieu paisible et accessible.

Le columbarium, conçu avec soin, se compose de 20 cases offrant une sépulture digne aux urnes funéraires. Chaque case peut être personnalisée avec des plaques commémoratives (à acquérir auprès d'un marbrier), permettant aux familles d'honorer la mémoire de leurs défunt. L'emplacement du columbarium au sein du nouveau cimetière favorise un environnement apaisant pour les visites et pour les recueils.

Ce nouvel équipement funéraire témoigne de l'engagement de la municipalité à offrir des services adaptés aux besoins des citoyens tout en préservant le respect et la dignité des rites funéraires. Le prix de la concession d'un emplacement dans une case de ce nouveau columbarium a été défini lors du conseil municipal du 3 février 2025 (délibération n° DCM 2025-008) :

**990 € pour 15 ans
1480 € pour 30 ans**

Les familles intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie (service cimetières) pour obtenir plus d'informations sur les modalités d'acquisition d'une case du nouveau columbarium.



Bienvenue Amaury !



La commune de La Garnache est ravie d'accueillir **Amaury** pour renforcer les effectifs et les missions de la police municipale.

Son rôle sera **essentiel** pour assurer la **sécurité des habitants et des biens**, tout en développant une politique de prévention efficace et en **renforçant les liens** avec les Garnachoises. Fort d'une expérience sur diverses communes telles que Notre-Dame-de-Monts, Amaury possède un sens aigu de la responsabilité et de l'engagement. Grâce à ses compétences et à son implication, il saura mettre en place des actions concrètes pour garantir à la commune un cadre de vie serein et sécurisé. Les missions d'Amaury seront principalement orientées vers la gestion des incivilités et le traitement des nombreuses demandes des administrés.

Il travaillera en étroite collaboration avec le policier municipal sur les questions de sécurité, contribuant ainsi à une dynamique collective pour le bien-être de tous.

Dans le cadre de cette initiative, la commune met également en service 12 nouvelles caméras de surveillance, afin de renforcer la sécurité sur tout le territoire. Un nouveau véhicule ASVP sera également à disposition pour assurer une présence sur le terrain. La commune de La Garnache lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions et de belles missions à accomplir au service de la collectivité.

Bienvenue à Amaury, nous lui souhaitons de belles aventures au service des Garnachoises !

NOS DISPOSITIFS pour accompagner les jeunes



«Cagne ton argent de poche»

Depuis 2019, La Garnache donne un coup de pouce aux jeunes à partir de 14 ans jusqu'à 18 ans !

Le principe ? Offrir aux jeunes la possibilité de gagner de l'argent de poche en réalisant des tâches d'intérêt général de la commune.

Les missions durent environ 3h30 par jour avec une indemnisation de 15€ incluant une pause de 30 minutes. Elles sont proposées pendant les vacances scolaires et les week-ends et en grande partie durant les mois de juillet - août.

170

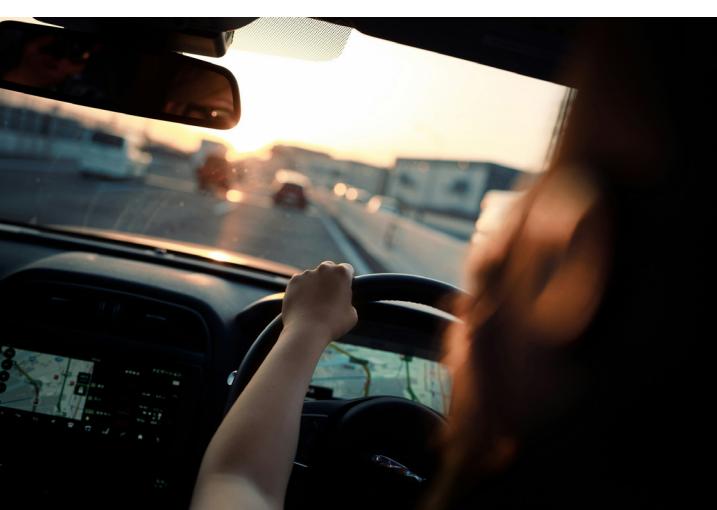
jeunes inscrits depuis 2019 ont participé
à différentes missions de travaux :

- Distribution du Garnach'infos
- Désherbage manuel
- Nettoyage et entretien de la commune



Comment s'inscrire ?

En déposant le dossier d'inscription complet à l'accueil de la mairie. Le dossier est disponible sur notre site web (onglet Vie quotidienne | Enfance Jeunesse | 15-18 ans) ou directement en mairie
Contact : 02 51 93 11 08 - citoyennete@lagarnache.fr



«Cagne ton permis de conduire»

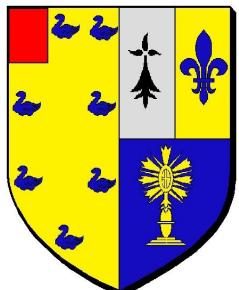
Ce dispositif, mis en place récemment par la commune permet aux jeunes Garnachois entre 17 et 25 ans de financer leur permis de conduire moyennant quelques heures de travail au profit de la mairie.

En partenariat avec l'auto-école Garnachoise Y'Roule Conduite





La Mesnie des Merlettes



Cette nouvelle association a pour vocation de recréer et restituer le **Moyen Âge** à travers différentes activités. À partir de l'étude de sources historiques disponibles, ses membres animent des **fêtes médiévales**, pratiquent **l'archerie** et participent à des regroupements de compagnies. Nous présentons une **reconstitution de vie et du savoir-faire de cette époque** et également des **préparations culinaires**.

Le terme de « **Mesnie** » très peu utilisé depuis l'époque médiévale, désigne les **gens vivant ensemble**, qu'ils soient ou non du même sang. De ce terme sont issus les noms « **Ménager** », chef de famille, et « **Ménagère** », maîtresse de maison.



En heraldique, la merlette figure sans pieds ni bec. C'est le « symbole du chevalier qui a fait le voyage d'outre-mer pour la délivrance des lieux saints et qui s'est laissé mutiler plutôt que de commettre une lâcheté indigne d'un croisé ». 7 merlettes sont présentes sur les armes de notre commune. Le Moyen-Âge a duré du Vème au XVème siècle. Notre compagnie s'intéresse à la période du XIVème siècle, quelques décennies avant La Renaissance.

Vous pouvez venir nous rencontrer, entre autres, aux Médiévaux de Commequiers les 2 et 3 août prochains.

Contact

Mail : mesnie.des.merlettes@gmail.com
Tel : 06 70 55 38 90



Qi-Gong Harmonie et fluidité



Cette pratique chinoise ancestrale permet de se retrouver et d'éveiller sa propre énergie vitale.

Humilité, respect, constance, conviction et concentration sont les 5 vertus fondamentales de cette discipline. Le Qi-Gong est un lent cheminement vers l'apaisement. Une pratique régulière permet de développer **l'équilibre, la coordination des mouvements, la concentration et la mémoire, la souplesse et la mobilité articulaire**, ainsi que l'orientation dans le temps et l'espace.

Après une séquence de mouvements corporels pour éveiller nos articulations, différents enchaînements et postures statiques sont pratiqués. La séance se termine par un temps de retour au calme.

Accessible à tous âges, cet art à la fois doux, profond et intense permet d'accéder à **l'écoute de soi-même** et favorise une certaine harmonie autant intérieure que physique.

Les mardis de 10h00 à 11h15 - Salle de danse du nouveau Complexe sportif

Contact

Tel : 06 25 95 05 09 - Yannick Rondeau

2 Séances d'essai offertes !



DES PFAS à La Garnache ?



Avez-vous déjà entendu parler des PFAS ? Savez-vous ce que c'est réellement ?

Pas forcément, et pourtant, depuis des dizaines d'années, ces molécules sont au quotidien autour de nous et notamment avec cette célèbre marque « TEFAL » et tous ses produits dérivés, mais, pas que.... Les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) sont une famille de plus de 4 000 composants chimiques synthétiques différents connus pour leur grande résistance à la chaleur, à l'eau, aux graisses et aux produits chimiques.

Grâce à ces propriétés uniques, ils sont largement utilisés depuis 1940 dans des domaines variés : revêtements antiadhésifs, textiles imperméables, mousses anti-incendie, électronique, médical et aérospatial.

Leur durabilité et leur performance ont permis des avancées technologiques et amélioré la sécurité dans plusieurs industries. Aujourd'hui, la recherche se concentre sur des alternatives plus respectueuses de l'environnement pour concilier leurs avantages avec une utilisation plus responsable. C'est tout à fait normal, c'est tant mieux et c'est bien. De fait, et particulièrement depuis la mise en lumière par une enquête réalisée par des journalistes et relayée par de nombreux médias en 2023, le sujet fait débat depuis et ils ont été qualifiés de « polluants éternels ».

Ces polluants « éternels », mais ils ne le sont pas réellement, étant présents dans de nombreuses matières, on les retrouve, aussi, et jusqu'à ce jour, dans notre environnement naturel.

Et pour La Garnache, qu'en est-il ? Sommes-nous concernés ? Y a-t-il un danger pour les Garnachois ?

Depuis 2010, l'Agence de l'Eau réalise 2 fois par an des sondages dans les nappes d'eaux souterraines pour contrôler la qualité de ces eaux.

La Garnache avait alors, comme de nombreuses communes de France, proposé des lieux de sondages dont elle avait la maîtrise, en l'espèce, le puit de 80 mètres de profondeur situé auprès du stade du Genêt.

Des analyses réalisées en 2022, et seulement en 2022, ni avant ni après, ont révélé, en février 2023, que dans ce forage, il y avait la présence, et largement supérieure à la norme, de per et polyfluoroalkylées dit PFAS.

Ce relevé a suscité une vigilance particulière de vos élus sur la qualité des eaux et notre devoir à d'abord été de poser des questions pour comprendre et mieux agir au besoin face à cette information.

Ces analyses n'ont fait apparaître aucune concentration anormale en PFAS. Dans les quelques sites d'eau brute où des PFAS ont été détectés, les concentrations sont globalement inférieures à 10 nanogrammes par litre (de l'ordre de 2 nanogrammes / litre). Dans tous les cas, Vendée Eau rappelle que les eaux brutes sont traitées en usine pour devenir potables. Le traitement au charbon actif permet une élimination efficace des micropolluants, dont les PFAS. Dans l'eau traitée aucune trace de PFAS n'a été relevée en Vendée.»

Nous avons donc aussitôt enquêté et le 6 mars 2023, nous avons réalisé une émission spéciale du conseil municipal avec les experts en la matière dont Monsieur Damien Gabion, chef de projets eaux souterraines à l'Agence de l'Eau. Ce fut passionnant car cela permettait de bien comprendre et de mesurer les informations transmises. Nous vous invitons à revoir ce conseil sur le site internet de la commune www.lagarnache.fr, il est, comme tous les conseils municipaux, à votre disposition, en replay. Vous pouvez aussi nous le demander en format papier ou par mail.

Que dit cet expert de l'agence de l'eau Loire Bretagne des résultats relevés à La Garnache ?

Qu'après étude, les résultats de 2022 n'ont pas permis d'identifier la source précise de cette pollution ponctuelle à 80 mètres sous le sol. Que, depuis et avant ce relevé de 2022, les prélèvements sont toujours effectués, et les analyses montrent des taux conformes aux normes légales. L'expert relativisant d'ailleurs les choses, en précisant que c'est de l'ordre d'une comparaison « à un grain de sel dans une piscine olympique ». Qu'il n'y a aucun risque pour la santé pour toutes les personnes qui boivent de l'eau du robinet, dite eau potable, car les relevés établis par le Département de la Vendée et par la SAUR délégataire de service public pour la gestion de l'eau potable au départ du barrage d'Apremont et qui alimente en autre La Garnache est parfaitement conforme voire même très en deçà des normes actuelles.

Et d'ailleurs, qu'en dit l'ARS, l'Agence Régionale de la Santé, que nous avons aussi consultée ?

« Vendée Eau produit une eau potable de qualité, conforme aux prescriptions des autorités sanitaires (ARS, ANSES). Le taux de conformité des analyses eau potable en Vendée est en moyenne de 99,9 % et l'eau du robinet peut être consommée par tous. Une directive européenne fixe une limite de PFAS à 100 nanogrammes par litre. Vendée Eau a mené ces dernières années des analyses sur des réserves d'eau brute (eau avant traitement) placées sous sa responsabilité pour la production d'eau potable. Ces analyses n'ont fait apparaître aucune concentration anormale en PFAS. Dans les quelques sites d'eau brute où des PFAS ont été détectés, les concentrations sont globalement inférieures à 10 nanogrammes par litre (de l'ordre de 2 nanogrammes / litre). Dans tous les cas, Vendée Eau rappelle que les eaux brutes sont traitées en usine pour devenir potables. Le traitement au charbon actif permet une élimination efficace des micropolluants, dont les PFAS. Dans l'eau traitée aucune trace de PFAS n'a été relevée en Vendée ».

Pour compléter votre parfaite information, il faut savoir que le site ADES (Portail national d'Accès aux données sur les eaux souterraines) a été développé spécialement pour le grand public comme les collectivités et permet d'accéder aux données recueillies, mais il faut bien avouer que les données transmises brutes sont un peu imbuvables.....

PFAS	Oui		
Code remarque analyse	1		
Somme de Résultat de l'analyse			
Années	Trimestres	Date prélèvement	Total
2011	Trimestre2	Mai	0,003
	Trimestre4	Oct	0,015
2017	Trimestre2	Mai	0,0495
	Trimestre4	Oct	0,0118
2018	Trimestre2	Mai	0,03
	Trimestre4	Oct	0,0144
2019	Trimestre2	Avr	0,0257
	Trimestre4	Oct	0,0152
2021	Trimestre2	Avr	0,0108
	Trimestre3	Sept	0,058
2022	Trimestre2	Avr	0,1447
	Trimestre3	Sept	0,0307
2023	Trimestre1	Mars	0,0605
	Trimestre3	Sept	0,035



Voici, pour 2023, l'export des chiffres nous concernant, et nous vous joignons aussi des relevés depuis 2011. Tout va bien. Chacun pourra ainsi constater que la somme des PFAS est très inférieure à la valeur seuil de référence fixée par la Loi de 0,1 µg/L.

Voici les éléments d'information que nous souhaitions vous transmettre afin que chacun puisse disposer des éléments les plus objectifs.

La santé de tous a toujours été et sera toujours la priorité N°1 de vos élus et l'offre de santé sur La Garnache, dont le plus grand nombre profite, est une chance que beaucoup nous envient.

L'association « Les GarnemAnts » a souhaité compléter les informations sur les PFAS en lançant une étude sur la qualité des eaux des puits de notre territoire. Nous saluons cette initiative mais soulignons aussi qu'il ne faut pas mélanger les sujets car il y a une nette différence entre eaux souterraines, eaux des puits et eau potable, tout n'est donc pas vraiment comparable. De plus même s'il est vrai que certains lieux en France sont très touchés par des taux de PFAS hors normes, y compris dans l'eau potable, ce n'est pas le cas à La Garnache ou en Vendée.

Nous complétons donc cet article avec leur communiqué de presse et vous invitons à faire bon accueil à l'initiative de financement participatif afin de soutenir cette action de contrôle des puits.

Lien vers la campagne de financement :

<https://garnemants.s2yapla.com/fr/campaign-10509/detail/pfas-financement-participatif-des-analyses-des-puits/10509>



[Polluants éternels : l'association les GarnemAnts lance une campagne d'analyse des puits]

En 2023, une forte concentration de PFAS (polluants éternels) a été détectée dans le forage du stade du Genêt. Bien que les niveaux aient diminué, ils restent préoccupants. Les PFAS, utilisés pour leurs propriétés antiadhésives et imperméabilisantes, se dégradent peu dans l'environnement et ont des impacts multiples pour la santé humaine et l'écosystème. L'association éco-citoyenne les GarnemAnts, en partenariat avec l'Institut Citoyen de Recherche et de Prévention en Santé Environnementale (ICRePSE), étudie l'étendue de cette pollution, notamment dans les puits utilisés par les habitants. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer l'eau des puits ni d'arroser les potagers avant les résultats

des analyses. Les échantillonnages des eaux de puits se font en deux temps : en période de hautes eaux (fin d'hiver) et de basses eaux (fin d'été). Les analyses portent sur les 20 PFAS qui seront obligatoirement analysés dans l'eau potable à compter de janvier 2026, car reconnus ou soupçonnés d'être nocifs pour la santé (cancérogène, perturbateur endocrinien, perturbateur du système immunitaire).

En avril 2025, 15 puits ont été échantillonnés, dont 9 à La Garnache. Les premiers résultats sont attendus mi-mai 2025. Les GarnemAnts financent les analyses de 5 puits et, grâce à vos dons, 10 puits supplémentaires ont pu être ajoutés. La collecte de fonds se poursuit pour la deuxième phase d'analyse en septembre/octobre 2025. Les dons peuvent être faits par chèque, virement ou en ligne (lesgarnemants.fr rubrique « faire un don »). Les GarnemAnts étant une association reconnue d'intérêt général, les dons peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôt de 66%.

Contact : garnemants@laposte.net





EHPAD : les travaux avancent

Les travaux de réhabilitation de l'EHPAD **se poursuivent**. La première phase, maintenant terminée, concernait la réalisation de nouveaux bâtiments avec la construction d'une nouvelle **salle à manger**, d'un **self** pour les enfants de CM venant manger sur place (Bâtiment F), d'une **cuisine centralisée**, d'une résidence autonomie avec **12 logements prévus** ainsi que le **Centre de santé communal** installé en rez-de-jardin.

Comme certains logements de l'EHPAD n'étaient plus aux normes. Un appartement sur 3 a changé d'affectation pour être transformé en deux salles de bain.



Parallèlement, le parking de la résidence autonomie et du centre de santé communal sera prêt fin avril. L'accès au Centre de santé se fera donc par l'impasse des Cyprès.

La phase trois commencera début juillet. Ce sera au tour des logements du bâtiment C d'être réhabilités et les résidents de cette aile déménageront à leur tour. On en profitera également pour installer des volets électriques dans le bâtiment D et une tisanerie entre les bâtiments C et D verra le jour. Enfin, le hall d'entrée de l'EHPAD (Bâtiment E) sera complètement réaménagé. Les travaux se termineront courant 2026. De tels changements permettent de moderniser l'EHPAD qui s'ouvre encore plus sur la commune et qui s'adapte, pour répondre au mieux aux besoins des résidants d'aujourd'hui et de demain.

Pour compenser la perte de ces logements avec les salles de bains rajoutées, d'autres hébergements ont été construits au-dessus de la nouvelle salle à manger.

La phase deux **se termine à la fin du mois de juin**. Elle concerne la **réhabilitation des logements du bâtiment A avec l'Unité de Vie**. Les résidents de cette aile ont donc déménagé dans la résidence autonomie et dans les logements neufs le temps des travaux (Bâtiment H). Ils retourneront au mois de juillet dans leur appartement d'origine ou resteront dans les logements neufs d'EHPAD. De nouveaux vestiaires et des locaux techniques se construisent lors de cette phase. La lingerie est complètement neuve, avec en prime un nouveau service à partir du 2 juin, à savoir un pressing ouvert pour tous les Garnachois. Un quatrième ascenseur sera mis en fonction au mois de juillet (Bâtiment G).

ZOOM SUR les espaces verts de la commune

- Suite à l'obtention de la première fleur au Label VVF en 2022, belle récompense et valorisation de votre travail et de celui de tous les agents des services techniques, où en êtes-vous sur les travaux engagés et les nouveautés depuis 3 ans par rapport aux espaces verts ?

Nous avons :

- Crée les jardins du Château après le rabaissement du mur d'enceinte afin de dégager la vue sur ce dernier, créé également des carrés de plantations avec des bois locaux

- Crée deux zones supplémentaires en éco-pâturage toujours au Château mais également à la Coulée verte

- Supprimé à 99 % les jardinières de la commune pour plusieurs raisons :

1- L'impact carbone sur le renouvellement annuel d'achat de plants, terreau amendement, déplacement de la tonne à eau avec le tracteur pour l'arrosage

2- L'impact hydraulique (arrosage à haute fréquence)

3- Le passage réguliers des agents pour l'entretien de ces dernières.

- Suite aux différentes tempêtes durant deux années, nous avons débités sur place dans la Gîte à four les arbres tombés et créé des niches écologiques en laissant le bois sur place.

Également pour le bois tombé sur les routes, chemin, nous l'avons coupé, transporté dans un lieu de stockage, puis une fois que l'on avait une quantité suffisamment importante un prestataire Val Défi a transformé ce bois en plaquettes de chauffage pour les chaudières à bois et ce sans un centime versé par la commune.

- Réhabilité des chemins ruraux

- Remplacé et ajouté des tables de pique-nique sur d'autres espaces et augmentation de tables PMR

- Planté des haies bocagères et créé un jardin-forêt (Chemin du midi)

- Quelles adaptations faites-vous sur la commune pour les espaces verts face au changement climatique ?

- Plantation de plantes moins hydrophobes et de fleurs sauvages-bourache, salicaire, l'achillée, chicorée (projet basé sur la documentation de Vendée Eau)

- Rappel : suppression des jardinières qui engendre le non achat de plantes annuelles, ainsi que la réduction de l'arrosage

- Mise en œuvre de copeaux dans les massifs pour limiter l'évaporation.

- Réduction des fréquences de tontes avec en plus une hauteur de coupe plus haute, ainsi que la mise en place de la tonte différenciée (zone où l'on ne tond pas du tout pendant d'avril à octobre)

- Pouvez-vous nous en dire plus sur le plan de gestion différenciée des espaces verts, sur la commune ?

- C'est un plan avec des codes couleurs qui sert aux différents agents intervenants qui leurs permet de bien maîtriser les actions définies par ce dernier.



FORCES VIVES

économiques



Hypno-K

Nous avons ouvert notre cabinet privé d'hypnothérapie, le 1^{er} septembre 2024. Nous sommes deux hypnothérapeutes professionnels, Célia Zamboni (Hypno-C) et Kevin Rousseau (Hypno-K). L'hypnothérapie, une approche thérapeutique fascinante qui suscite de plus en plus d'intérêt.

Mais que fait-on exactement en hypnothérapie ?

Contrairement aux idées reçues, il ne s'agit pas de faire dormir les clients ou de les contrôler.

Nous sommes des professionnels formés qui utilisons l'état modifié de conscience pour aider les clients à accéder à leurs ressources intérieures. Nous guidons le client vers un état de relaxation profonde.



Cette technique peut être utilisée afin de mieux gérer les problématiques du client, allant de l'anxiété, au stress, aux addictions, à la perte de poids, aux traumatismes, aux phobies, en passant par la gestion de la douleur...

Mais aussi pour accompagner les enfants ou adolescents vers un mieux-être. Nous travaillons en collaboration avec le client, l'aident à atteindre ses objectifs personnels.

L'hypnothérapeute joue ainsi un rôle crucial dans le paysage des thérapies alternatives, offrant une voie complémentaire vers le bien-être et l'épanouissement personnel.

Nous proposons aussi de l'hypnose de spectacle afin de faire découvrir l'hypnose sous une autre forme.

Nous parcourons toute la partie ouest de la France, dans les campings, anniversaires, soirées entreprises... pour faire vivre des expériences incroyables.

Nous sommes le collectif Hypnoshows.

Nous serons en représentation le **samedi 17 mai 2025** de 14h00 à 16h00 à la Salle René Bazin à La Garnache !



Contact :

Hypno-K - Kevin Rousseau

06 58 76 01 14

www.hypno-K.fr

Hypno-C - Célia Zamboni

07 62 65 77 40

www.france-therapies.fr/c-zamboni/

Annie Duveau

J'ai travaillé **27 ans** dans un EHPAD, dont 17 ans auprès des personnes atteintes de maladie dégénérative.

Animation, jeu, balade, stimulation, accompagnement, aide à la toilette... Je suis disponible pour me déplacer auprès des personnes, pour soulager les aidants et apporter mon aide lors de journée ou demi-journée.

Je suis formée à la méthode « Snoezelen », aux massages pour apaiser et à l'accompagnement des personnes en fin de vie.

Contact :

Mail : annieduveau85@gmail.com

Tel : 06 21 81 09 53

Déplacements dans un rayon de 30km autour de La Garnache

Annie DUVEAU

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

J'ai travaillé 27 ans dans un EHPAD, dont 17 ans auprès des personnes atteintes de maladie dégénérative.

Je me déplace dans un rayon de 30 km autour de La Garnache

Animation, jeu, balade, stimulation, accompagnement, aide à la toilette...

Je suis disponible pour me déplacer auprès des personnes, pour soulager les aidants et apporter mon aide lors de journée ou demi-journée.

06 21 81 09 53

annieduveau85@gmail.com

La Garnache

Je suis formée : à la méthode Snoezelen, aux massages pour apaiser et à l'accompagnement des personnes en fin de vie.

AGENDA

Vide-JARDIN

Dimanche 04 Mai

Parc de loisirs de l'Equaizière



La GARNACHE

Entrée libre de 8H30 à 18 H

Vide-jardin réservé aux particuliers, tout ce qui concerne l'environnement du jardin :

Plants de fleurs, arbustes, arbres, boutures, outils et décoration de jardin, livres de jardinage.



Animation

Buvette et restauration rapide

Réservation obligatoire pour les exposants avant le 30 avril

Association « FLEURS ET JARDINS »



Tél : 06 08 64 70 52

Mail : fleursetjardinslg85@laposte.net



IPNS ne pas jeter sur la voie publique

FOIRE DES MINÉES

Foire des minées : appel aux candidatures

Comme chaque année, la commune réserve un emplacement pour une entreprise Garnachoise pour exposer à la Foire des Minées de Challans

Vous souhaitez postuler ?

Contactez le 02 51 93 11 08 - contact@lagarnache.fr

MAN Dance ORGANISATRICE DU FESTIVAL 100% HIP-HOP

Let's Groove

100% HIPHOP

DJ JEANNOT & DJ KA ORA de Stéréophobie

Concert avec Miel & Larys S.A.M

DANSE | CONCERT | DJ

SAMEDI 24 MAI 2025 17H30 à 1H

SALLE JACQUES PRÉVERT | LA GARNACHE

POKE BOWL SUR RÉSERVATION OU SNACK SUR PLACE

BILLETTERIE HELLO ASSO EN QR CODE

www.mandance.fr

IPNS ne pas jeter sur la voie publique

la Garnache VENDEE

stéréophobie

HYUNDAI

SOCOPATP

FESTIVAL nouveaux reg'arts

du 12 au 14 JUIN 2025 LA GARNACHE

Musique Danse Cirque Théâtre Peinture Sculpture Photo Patrimoine

SAVE THE DATE !

Challans Gois

HYUNDAI

CABINET D'HYPNOTHERAPIE PRIVÉ 18, GRAND RUE 85710 LA GARNACHE

ATELIER HYPNOSE

De 14h00 à 16h00 SAMEDI 17 MAI SALLE RENÉ BAZIN LA GARNACHE

LIBÉREZ VOTRE STRESS, REDÉCOUVREZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Tarif: 25Euros

HYPNO-K KEVIN ROUSSEAU 06.58.76.01.14

HYPNO-C Célia Zamboni 07.62.65.77.40

DÉROULEMENT

- Répondre aux idées reçues sur l'hypnose.
- Vivre un moment de détente et de lâcher prise encadré par des professionnels.
- Vivre l'état hypnotique en séance collective et retrouver le bien-être.
- Bilan et répondre aux questions.

PRENEZ UN TEMPS POUR VOUS !!

RESERVEZ VOTRE PLACE DÉS MAINTENANT ==>

PLACES LIMITÉES !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

QR code

@f



PERMANENCES

France Services

Tous les mercredis

À PARTIR DU 9 AVRIL

13h30 à 17h00

Mairie de La Garnache

LG
La Garnache

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
France Services est là pour vous accompagner !

Un guichet unique pour accéder facilement aux principaux services publics, libre gratuit et confidentiel !

Démarches administratives du quotidien (carte grise, carte d'identité, passeport, permis de conduire...)

Démarches en ligne (déclaration d'impôts, demande de retraite, aides sociales...)

Utilisation des outils numériques (créer une adresse mail, scanner ou imprimer des documents, etc.)

Permanence à la Mairie de La Garnache tous les mercredis de 13h30 à 17h00



SI ON CONSTRUISAIT ENSEMBLE

la journée citoyenne ?

La solidarité, le partage et l'entraide sont des valeurs qui nous tiennent à cœur à La Garnache.

Chaque année, la Journée Citoyenne est l'occasion de se retrouver pour **embellir notre commune, renforcer le lien entre habitants** en réalisant ensemble des travaux et placer ainsi le citoyen comme véritable acteur de sa ville.

Pour l'édition à venir qui se déroulera le **24 mai prochain**, nous souhaitons faire appel à vous : habitants, associations, commerçants, écoles...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



Vous avez une idée de projet collaboratif au service de la population ? Un chantier participatif, un atelier de sensibilisation, une action solidaire ou encore un projet artistique ?

Nous sommes à l'écoute de toutes les propositions, qu'elles soient modestes ou ambitieuses.

Comment partager votre idée ?

Envoyez-nous votre projet avant le [date limite] :

- Par mail à : [adresse mail]
- En déposant votre proposition en mairie
- Ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site de la commune : [lien]

La Journée Citoyenne, c'est un journée pour donner un peu de son temps au **bénéfice d'actions de solidarité, d'amélioration du cadre de vie ou encore de préservation de l'environnement.**

Rejoignez-nous et soyons les artisans du faire ensemble pour mieux vivre ensemble !

A vos idées, prêts... créez !

QUEL NOM POUR NOTRE complexe sportif ?



Parce que l'avis de chacun compte vraiment pour nous, nous avons lancé une grande consultation pour décider, ensemble, du **nom du Nouveau complexe sportif** réalisé au Carcaud.

C'est lors de la soirée des bénévoles de 2022 que nous avons commencé à écouter les avis de chacun. Lors de ce moment d'échanges, quelques idées de noms avaient été proposées. Puis, il y a quelques mois de cela, dans le bulletin municipal vous avez été sollicités pour émettre vos suggestions et des idées pour trouver le nom le plus approprié. Ce n'était sans doute pas le bon moment, car peu de personnes se sont exprimées.

La date d'inauguration de notre complexe sportif avance à grands pas et vous pouvez d'ores et déjà **noter dans vos agendas le samedi 6 septembre prochain pour cette grande fête des sports à vivre tous ensemble !**

Le temps est donc venu maintenant de choisir définitivement le **nouveau nom** par lequel nous désignerons dorénavant notre bel ensemble sportif.

Aussi nous vous invitons à vous positionner parmi les propositions qui vous sont faites et qui reprennent les idées des bénévoles ainsi que celles déjà émises par la population.

Le résultat vous sera dévoilé le jour de l'inauguration

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE PRÉCIEUSE PARTICIPATION !

Le coupon ci-dessous est à remettre en mairie ou par mail contact@lagarnache.fr
Je choisis par ordre de préférence les noms du Nouveau complexe sportif (I étant mon choix préféré)

Le Carcaud		G-Sport (J'ai sport)	
Le 100 complexe		Oxymouv (Oxygène Mouvement)	
Terre de sports		L'Olympique Garnachois	
Garnaplex		L'Olympique Garnachois	
LG Sports		Oxygène	



Conseil municipal du 03 février 2025

Représentés : CARTRON Antoine - MENETTRIER Sébastien

1 - SYDEV - CONVENTION TECHNIQUE ET FINANCIERE - EFFACEMENT DES RESEAUX - CHEMIN DU MIDI

Le Conseil Municipal approuve le montant de la participation communale concernant la convention fixant les modalités techniques et financières de la participation communale pour cet aménagement avec le syndicat départemental SYDEV.

2 - GESTION DU DOMAINE PUBLIC - DENOMINATION DES VOIES - LOTISSEMENT « LES PUISELLERIES »

Le Conseil Municipal approuve la création et la dénomination des voies suivantes : Rue des Ecobues et Rue des Rainettes
Afin de faciliter l'adressage des résidents situés au nouveau lotissement privé « Les Puiselleries ».

3 - ADHESION A L'ASSOCIATION GÉO VENDÉE

Le Conseil Municipal décide d'autoriser la commune à devenir dès à présent adhérente de l'Association Géo Vendée pour un montant de 100€.

4 - ADHESION AU CAUE - ANNEE 2025

La Commune adhère au CAUE de la Vendée afin de bénéficier de conseils en architecture, sur l'urbanisme et sur l'environnement dont le concours Paysage de votre commune. Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la Commune au CAUE de la Vendée pour un montant annuel de cotisation de 200 €.

5 - ADHESION VILLES ET VILLAGES FLEURIS - ANNEE 2025

Le Conseil Municipal autorise le renouvellement de l'adhésion de la Commune à l'association loi 1901 « Conseil national des Villes et Villages Fleuris », au titre de l'année 2025, pour un montant de 225 €.

6 -« GARNAPIADES » - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITE DES FETES

Le Conseil Municipal autorise la mise en place d'une convention de partenariat avec le Comité des fêtes de La Garnache. Pour la bonne organisation des « GARNAPIADES », Il est nécessaire de conclure une convention de partenariat avec le comité des fêtes de La Garnache qui a pour objet de préciser les conditions et les modalités de collaboration entre les parties, notamment la gestion des recettes et des dépenses lors de cette journée.

7 - REVALORISATION DE LA REMUNERATION DES AGENTS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal autorise la mise en place de la revalorisation de la rémunération des agents municipaux et autorise l'application de ces augmentations dès la rémunération du mois de janvier 2025 .

8 - RH - AVANCEMENT DE GRADE ET D'ECHELON - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal décide les suppressions et créations de poste d'adjoint technique pour le poste d'adjoint technique principal 2^e classe.

9 - TARIF NOUVEAUX COLOMBARIUM

Le Conseil Municipal fixe les tarifs concernant le nouveau columbarium :

- 15 ans : 990€
- 30 ans : 1480€

SUJETS SUPPLÉMENTAIRES

10 - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL - ENTREPRISE POLYTAN

La commune de La Garnache ainsi que les sociétés TECERES et POLYTAN France se sont rapprochées et ont décidé de régler par un protocole transactionnel le litige qui les oppose et donc d'un commun accord, de confier la fin de cette opération à l'entreprise POLYTAN France qui en compensation réalisera un terrain synthétique en lieu et place du terrain d'entraînement.

Le conseil municipal décide d'accepter le protocole transactionnel et de confier à l'entreprise POLYTAN France le solde de cette opération

État civil

Nous publions dans ce numéro, uniquement les actes d'état civil (naissances, mariages, décès) pour lesquels nous avons obtenu l'accord des familles avant le bouclage du numéro précédent le départ en impression.

Bienvenue à ces petits Garnachois :

Olivia le 01 décembre 2024
THIBAUD Nathan et BOUCOT Marie

Lylia le 25 février 2025
BESSONNET Cédric et CHAVET Calypso

Elise le 13 mars 2025
PAILLARD Arnaud et PAJOT Anna

Romy le 27 janvier 2025
BICHON Antoine et AVRILLA Elodie

Louise le 07 mars 2025
RAULIC Pierre-François et MOLLÉ Charline

Elliott le 14 mars 2025
DUBOIS Clément et CHARRIER Margaux

Juliette le 16 février 2025
BLANCHARD Valentin et ROUGUILLEM Mélanie

Milo le 07 mars 2025
NICOLAS Teddy et SWITALSKI Audrey

Éloïse le 24 mars 2025
DELEAU Léonard et BABU Leslie

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille :

FERNANDES née BRICOUT Monique
le 18 janvier 2025, à l'âge de 66 ans

CHAPRON René
le 17 février 2025, à l'âge de 94 ans

ACHARD née PORTOLLEAU Félicité
le 07 mars 2025, à l'âge de 100 ans

RELANDEAU née GUYOT Eugénie
le 08 février 2025, à l'âge de 98 ans

SCHMIT Michel
le 20 février 2025, à l'âge de 81 ans

VRIGNAUD née GRONDIN Elise
le 11 mars 2025, à l'âge de 99 ans

TESSIER née GUYON Hélène
le 09 février 2025, à l'âge de 93 ans

MARTINEAU née GIRAUDET Alida
le 01 mars 2025, à l'âge de 89 ans

RENAULT Micheline
le 16 mars 2025, à l'âge de 62 ans

Se marier à La Garnache : les démarches

QUI PEUT
SE MARIER
À
LA GARNACHE ?



INFORMATION
DU SERVICE
ÉTAT CIVIL

LES FUTURS MARIÉS DOIVENT :



ÊTRE MAJEURS ET CONSENTEANTS



ÊTRE JURIDIQUEMENT CAPABLES



ÊTRE DOMICILIÉS À LA GARNACHE
DEPUIS AU MOINS UN MOIS D'HABITATION CONTINUE
(À MINIMA L'UN DES DEUX PARTENAIRES)
OU AVOIR UN DES PARENTS DES FUTURS PARTENAIRES
DOMICILIÉ À LA GARNACHE

LES FUTURS MARIÉS NE DOIVENT PAS :



ÊTRE DÉJÀ MARIÉS EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER



AVOIR UN LIEN DE PARENTÉ OU D'ALLIANCE ENTRE EUX
(IL EST INTERDIT DE SE MARIER AVEC UN MEMBRE DE SA FAMILLE
PROCHE : LIEN BIOLOGIQUE, ADOPTIF, OU CRÉÉ PAR UN MARIAGE)

VOUS ÊTES DÉJÀ PACSÉ ET VOUS SOUHAITEZ VOUS MARIER ?



LE PACS SE DISSOUT AUTOMATIQUEMENT PAR LE MARIAGE
DES PARTENAIRES OU DE L'UN D'EUX.
IL PREND AINSI FIN À LA DATE DU MARIAGE.

MERCI DE VOUS
RAPPROCHER
DU SERVICE
ÉTAT CIVIL
POUR
CONNAÎTRE LES
PIÈCES
NÉCESSAIRES
À LA
CONSTITUTION
DE VOTRE
DOSSIER DE
MARIAGE.





La Garnache

EXPOSITION

80 éme anniversaire de la libération



Du 08 au 11 Mai 2025

14h00 à 18h00

Salle PREVERT

Entrée gratuite



Pour que le sourire d'un enfant ne puisse jamais s'effacer